

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 67 (1949)
Heft: 11

Artikel: Trois réalisations belges en béton précontraint
Autor: Steinmann, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-84020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trois réalisations belges en béton précontraint

Par GEORGES STEINMANN, ing. civ. dipl. E.P.F., bureau d'ingénieur
E. Schubiger, Zurich-Soleure DK 624.012.47

A la fin du Congrès de l'Association internationale des Ponts et Charpentes (à Liège¹⁾), M. le professeur G. Magnel organisa en liaison avec les firmes d'entreprises belges une excursion à trois importants chantiers de constructions en béton précontraint. L'excursion débuta au Laboratoire de béton de l'Université de Gand, où furent démontrées les méthodes et moyens de précontrainte développés par M. le professeur Magnel et les Entreprises Bleton-Aubert de Bruxelles. Les ouvrages en construction visités ensuite furent: le pont de Smets et l'Usine de l'Union cotonnière à Gand, et les hangars d'aviation de l'aérogare de Bruxelles-Melsbroek. Nous décrirons tout d'abord les procédés de précontrainte utilisés, puis nous passerons à la description des trois ouvrages cités.

1. Procédés de précontrainte

Les procédés utilisés pour précontraindre une pièce se distinguent par leur simplicité et par leur rationalisation. L'idée fondamentale fut de développer une méthode n'exigeant aucun outillage encombrant et spécialisé, de telle manière que chaque entrepreneur, sous la direction d'ingénieurs instruits, puisse exécuter un ouvrage en béton précontraint. Les forces de précontrainte sont appliquées par des fils de 5 ou de 7 mm de diamètre, en acier à haute limite élastique, dont la résistance à la rupture est égale à 170 kg/mm². Ils sont réunis en câbles et logés dans des trous laissés dans les pièces coulées. L'ancrage terminal est réalisé par des plaques dites «plaques sandwichs» où 8 fils sont coincés deux par deux par des clavettes (voir fig. 1 et 2). Les plaques s'appuient par l'intermédiaire d'une culasse prise dans le béton sur les abouts des pièces. Les fils sont mis sous des tensions de 90 à 100 kg/mm² deux par deux par des vérins de 4 t pour les fils de 5 mm et des vérins de 8 t pour les fils de 7 mm. Après mise en tension de tous les fils, les trous sont remplis de lait de ciment.

2. Le pont de Smets à Gand

C'est un pont rail-route de 18 m de largeur, à deux voies de tramways, deux voies carrossables, et deux trottoirs, à trois travées non continues (fig. 3). La travée médiane est franchie par une construction en béton précontraint, consistant en 35 poutres placées les unes à côté des autres. Ces poutres (fig. 5) à section en I et à abouts renforcés ont une portée de 28,80 m, une hauteur de 1,10 m au milieu et un poids de 40 t. Elles sont bétonnées sur la rive d'une seule pièce et précontraintes

¹⁾ Voir SBZ 1948, no. 46, p. 634*.

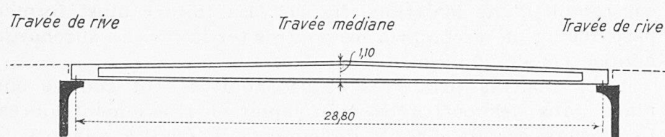


Fig. 3. Pont de Smets, vue schématique en long; 1:400



Fig. 4. Abouts des poutres avec câbles

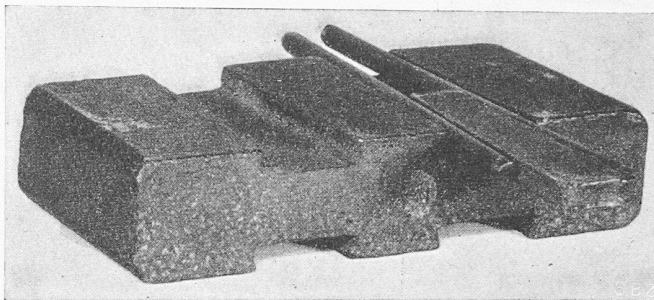
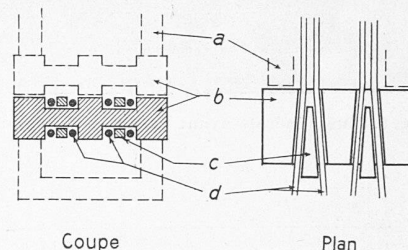


Fig. 1. Plaque sandwich pour 8 fils

par trois câbles, l'un rectiligne, les deux autres recourbés et ancrés le plus haut possible aux abouts (fig. 4). Les poutres sont solidarisiées entre elles par une précontrainte transversale. Le profil du canal à laisser libre exigea la hauteur réduite de 1,10 m. Pour diminuer la portée, les piles intermédiaires en béton armé ont une console à leur tête. La construction exécutée a été choisie en adjudication-concours pour ses avantages économiques, sa rapidité de construction et de mise en service, comparée à des constructions métalliques et en béton armé.



Coupe Plan
Fig. 2. Système d'ancrage. a culasse, b plaque sandwich, c clavette, d fils

3. Usine de l'Union cotonnière à Gand

L'usine est construite sur un seul étage et couvre une superficie de 30000 m² environ. L'étude rationnelle de la fabrication conduisit à l'adoption d'une toiture plate, sans lanterneaux. Les locaux sont éclairés à la lumière artificielle et l'air y est conditionné. Le projet et l'exécution ont été confiés aux Entreprises Bleton-Aubert. La construction portante en béton précontraint s'imposa par son économie et sa rapidité d'exécution (économie de 15% comparée à une construction métallique). Le plan est divisé en éléments de construction et de travail de 21,60 × 14,40 = 311 m², véritable module choisi pour des raisons d'économie et de fabrication (fig. 6 et 7).

Les poteaux distants de 21,60 m dans un sens et de 14,40 m dans l'autre portent en console les poutres principales primaires et une poutre secondaire. Ils sont fondés sur une semelle supportée par 5 pieux dits «pieux vibrants» de 45 t de charge portante chacun, soit 225 t par fondation.

Les 100 poutres primaires, distantes de 14,40 m ont une portée théorique de 20,50 m, une hauteur de 1,75 m et une section en I à table de compression élargie. Elles sont pré-



Fig. 5. Smets, poutres en dépôt

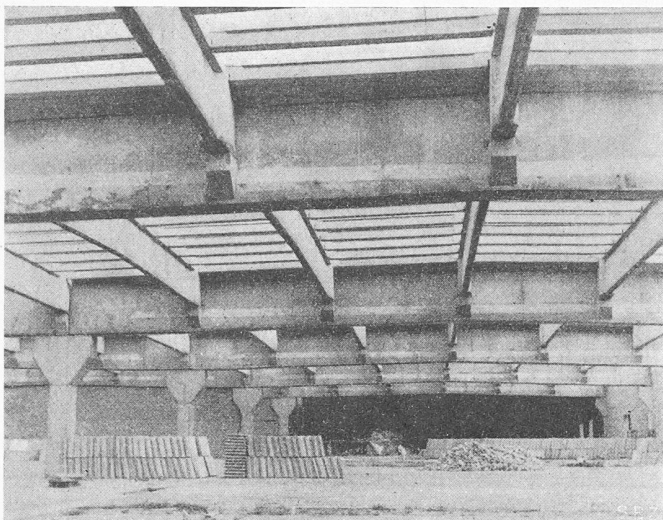


Fig. 6. Vue générale avant pose des dalles préfabriquées

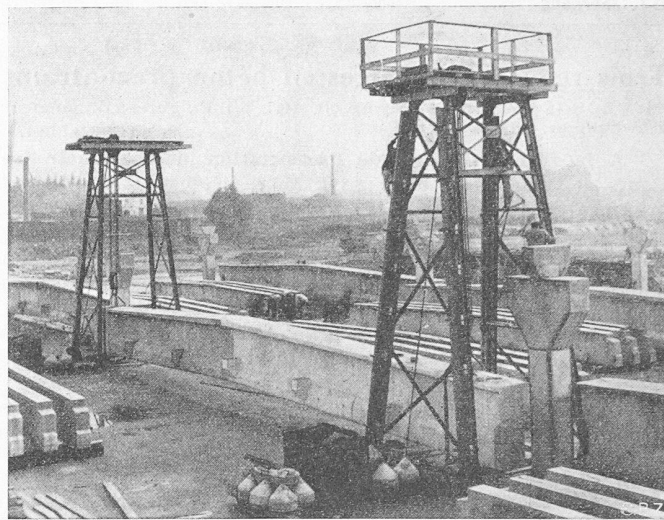


Fig. 10. Tour de montage pour les poutres principales

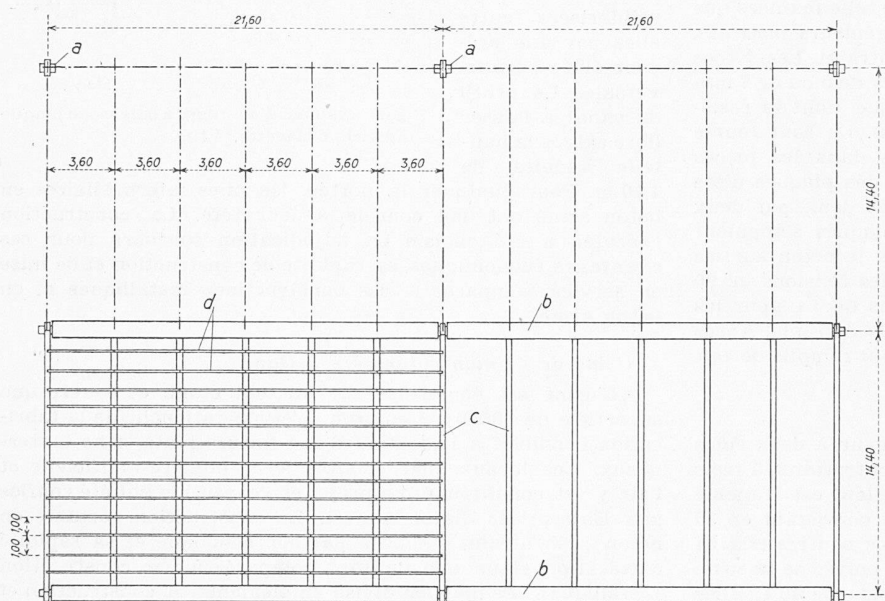


Fig. 7. Usine de l'Union cotonnière à Gand. Vue en plan, 1:400.

a poteaux, b poutres principales primaires, c poutres secondaires, d poutres tertiaires

contraintes par 3 câbles (2 rectilignes, 1 recourbé) à 48 fils de $\varnothing$ 5 mm chacun (28 kg d'acier par m^3 de béton). Elles sont bétonnées à terre à l'endroit où elles sont levées, et mises en place à l'aide de deux treuils et de deux tours démontables de montage. Le poids d'une poutre est de 40 t (voir fig. 8 et 10).

Les 600 poutres secondaires, distantes de 3,60 m, de 13,70 m de portée théorique, de 1,00 m de hauteur et à section en I,

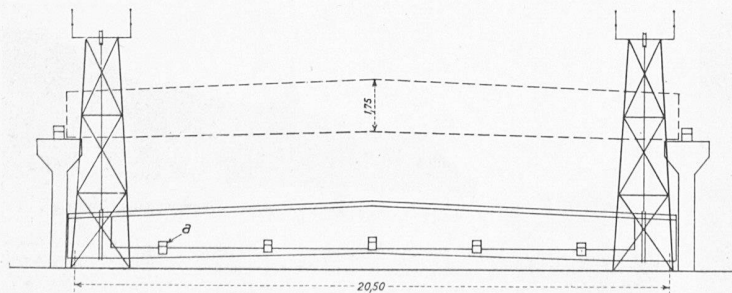


Fig. 8. Poutre primaire (poids 40 t) et sa mise en place; 1:250.

a console d'appui des poutres secondaires

Fig. 9 (à droite). Poutre secondaire (6 t) et mode de mise en place. Echelle 1:250

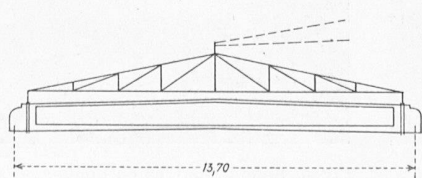
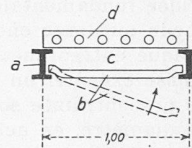


Fig. 11 (à droite)

Toiture 1:50. a poutre tertiaire, b dalle de faux-plafond, c isolation, d dalle en béton de bims



s'appuient sur les poutres principales par des consoles. Elles sont précontraintes par un seul câble rectiligne à 24 fils de $\varnothing$ 5 mm (20 kg d'acier par m^3 de béton) et pèsent 6 t. Une grue mobile les met en place par l'intermédiaire d'une ferme légère réticulée (fig. 9).

Les poutres tertiaires de 3,60 m de portée et distantes de 1,00 m sont préfabriquées en béton armé. Le procédé de précontrainte développé ne devient économique qu'à partir de portées plus grandes que 10 m.

La couverture en feutre bitumé avec gravillons est placée sur des dalles préfabriquées en béton de bims de 15 cm d'épaisseur, reposant sur les poutres tertiaires. Des dalles préfabriquées de 6 cm en béton armé forment faux-plafond et sont posées entre les poutres tertiaires. L'espace entre les deux dalles

est rempli d'une isolation (fig. 11). La toiture ainsi formée pèse 260 kg/ m^2 y compris les poutres tertiaires. La surcharge admise est de 50 kg/ m^2 .

Les poutres primaires et secondaires sont coulées sur place dans des coffrages métalliques énergiquement vibrés. Le dosage est de 400 kg de ciment de qualité par m^3 de béton. Les poutres n'ont aucune armature si ce n'est quelques étriers aux abouts et les fers ronds des consoles des poutres principales. Le logement des câbles est obtenu par des formes creuses métalliques retirées une heure après le bétonnage. Les fils de $\varnothing$ 5 mm sont réunis en câble de 22 m de longueur pour les poutres principales, enfilés dans leur trou et tendus deux par deux sous une tension initiale de 100 kg/ mm^2 . Le béton travaille à 130 kg/ cm^2 . Les trous sont remplis de lait de ciment mis en place par simple gravité.

Des essais de charge des poutres ont prouvé leur parfait comportement. Comme contrôle, des poutres ont été essayées avec leur ancrage terminal par plaques sandwichs et clavettes, les trous non remplis, d'autres sans l'ancrage terminal, mais les trous remplis, donc où la précontrainte était transmise par adhérence. Le chantier frappe par son organisation soignée et rationnelle, et par le nombre relativement peu élevé d'ouvriers.

4. Hangars pour avions lourds à l'aérogare de Bruxelles-Melsbroek

Ces hangars sont affectés aux travaux d'entretien et de révision des avions commerciaux de la «Sabena».

Ils comprennent des hangars proprement dits, des ateliers, des bureaux et des magasins. La Société de Travaux en Béton et Dragages «Strabed» à Bruxelles a été chargée de l'exécution après une adjudication-concours, où le projet présenté s'imposa par ses avantages économiques et techniques.

Le bâtiment à toit plat couvre une superficie d'environ 15 000 m² et est divisé par des joints de dilatation. La construction portante est entièrement en béton armé et béton précontraint. Elle est absolument résistante au feu. Le plan d'ensemble (fig. 12) comprenait initialement 4 hangars de 50 x 40 m, entourés d'ateliers. L'exécution commencée, le maître de l'œuvre décida de réunir deux hangars en un seul de 115 x 40 m. Ce changement n'influença aucunement le projet, si ce n'est qu'il fallut construire une puissante poutre transversale en béton précontraint pour remplacer les deux lignées de poteaux. La hauteur libre au milieu est de 9,75 m, sur les bords de 9,00 m, et les hangars ne s'élèvent qu'à une hauteur de 12,65 m au-dessus du sol. Il faut relever ici clairement que le béton précontraint a permis un encombrement minimum en hauteur, facteur important pour une aérogare, et un volume minimum à chauffer (fig. 13 et fig. 17, p. 158).

Le toit de chaque hangar comprend 4 poutres en béton précontraint de 50,90 m de portée, sur lesquelles s'appuient 4 travées de hourdis creux en béton armé (fig. 16) d'environ 7 m de portée. La façade arrière est un squelette en béton armé.

La poutre de façade est une poutre-caisson à section rectangulaire, dont la semelle inférieure est horizontale. Sept parois transversales raidissent la section de hauteur $1/20$ au milieu et $1/35$ aux abouts. Elle est bétonnée à son emplacement définitif sur un échafaudage en bois et rendue solidaire des poteaux qui la portent. La force de précontrainte de 1100 t est appliquée par des fils de $\varnothing 7$ mm tendus à 90 kg par mm². Après mise en tension, les fils sont enrobés et fixés à la poutre au droit des parois raidisseuses.

Les poutres intérieures sont des poutres-caissons à section trapézoïdale, de 1,20 m de largeur pour la semelle inférieure et de 4,79 m pour la semelle supérieure. Leur forme est arquée, si bien que les fils de précontrainte sont rectilignes d'un bout à l'autre. La section est raidie par 7 parois transversales, et a une hauteur égale à $1/18$ au milieu et à $1/20$ aux abouts. 424 fils de $\varnothing 7$ mm tendus à 90 kg/mm², développent une force de précontrainte de 1460 t. Les fils sont enrobés après leur mise sous tension. Chaque poutre pèse 300 t et est bétonnée et précontrainte à terre (fig. 14), exactement à l'endroit où elle doit être levée, entre ses 4 poteaux d'appui. La méthode de levage est raffinée dans sa simplicité

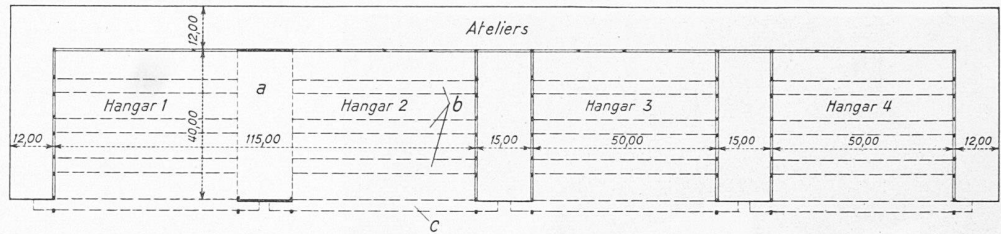
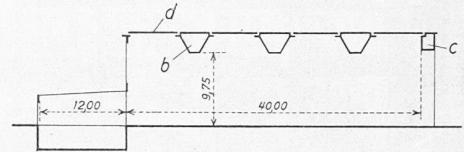


Fig. 12. Hangars de l'aérogare de Bruxelles-Melsbroek, vue en plan 1:2000. a poutre transversale, b poutres intérieures, c poutres de façade

Fig. 13 (à droite). Hangars de Bruxelles-Melsbroek, coupe transversale 1:1000. b poutres intérieures, c poutre de façade, d hourdis creux



(fig. 15). Deux vérins hydrauliques de 50 cm de course reposent sur une traverse, appuyée par des verrous sur une échelle de montage, fixée latéralement aux poteaux. A la fin de la course des vérins, la poutre est appuyée sur l'échelle de montage par des verrous, la traverse est remontée, et l'opération de levage se poursuit. Les abouts de la poutre ont une largeur inférieure à l'entredeux des poteaux et portent deux encoches. A la hauteur définitive, des blocs de béton appelés dés d'appui s'emboîtent dans ces encoches et la poutre repose sur les poteaux.

Les poutres des hangars 1 et 2 sont reprises par une poutre-caisson en béton précontraint de 40 m de portée, et à section rectangulaire de 13,50 m de largeur et de 6,00 m de hauteur. Elle est bétonnée à sa hauteur définitive sur des poteaux en béton armé. Les six poutres intérieures à section trapézoïdale sont bétonnées à terre, précontraintes, levées et mises en place comme dans les hangars 3 et 4. La poutre transversale est alors précontrainte et les poteaux démolis.

Le béton des poutres est dosé à 400 kg de ciment à haute résistance par m³ de béton. Les essais de contrôle sur cubes prouvent une résistance à la compression égale à 450 jusqu'à 500 kg/cm².

5. Conclusions

La technique du béton précontraint a à son actif des ouvrages originaux à buts divers et à grandes dimensions. Les trois réalisations que nous venons de décrire prouvent la confiance des ingénieurs et des entreprises belges dans les méthodes originales développées par

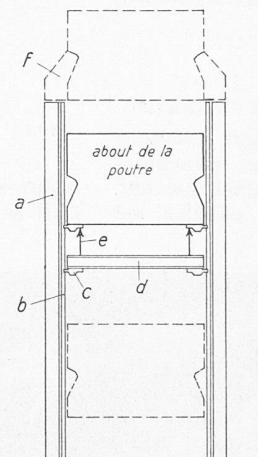


Fig. 15. Mise en place d'une poutre intérieure, 1:200. a poteau, b échelle de montage, c verrou, d traverse, e vérin, f dés d'appui

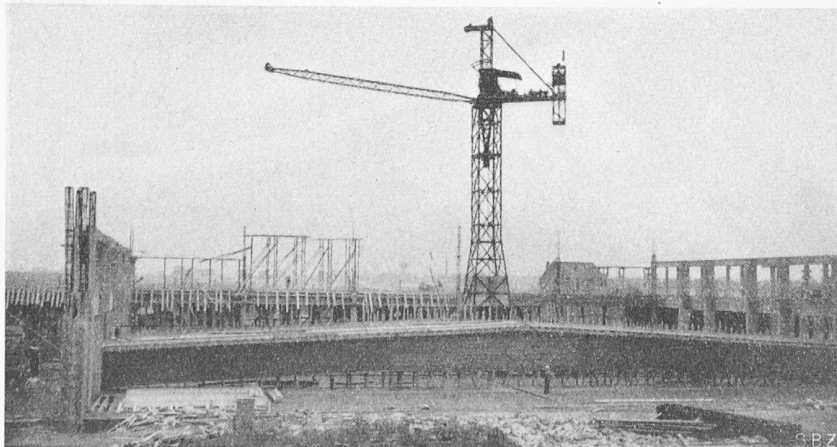


Fig. 14. Poutre intérieure de 300 t, 50 m de portée

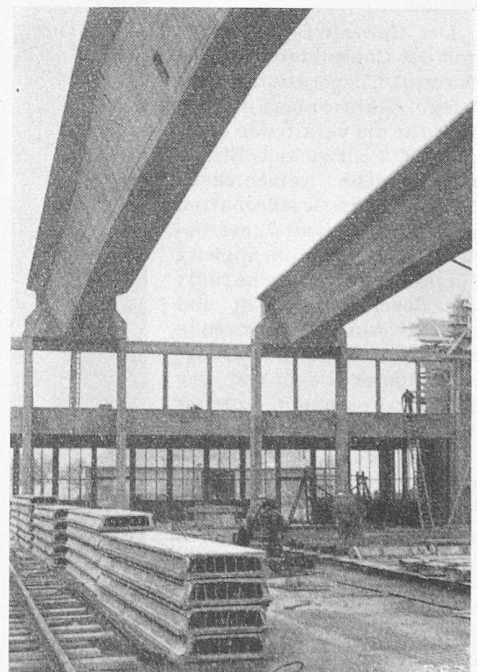


Fig. 16. Deux poutres intérieures posées, hourdis creux en dépôt

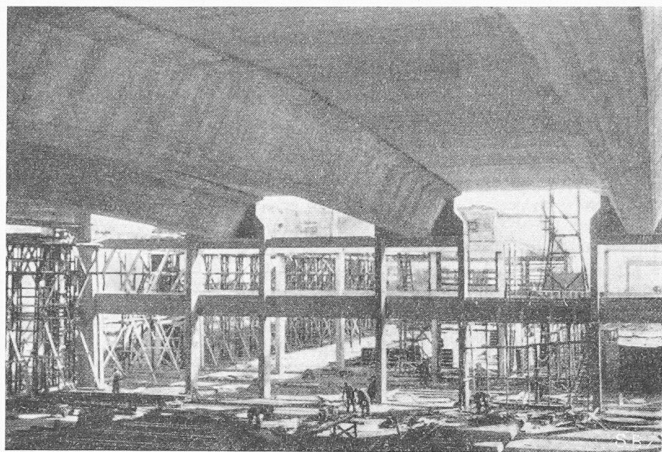


Fig. 17. Hangars de l'aérogare de Bruxelles-Melsbroek. Vue intérieure d'un hangar, toiture terminée, posée

eux et leur volonté de rester à la pointe du progrès technique²⁾. Des qualités d'économie, de possibilités d'adaptation à des conditions locales différentes et de rapidité d'exécution, ont déterminé le choix de ces constructions en béton précontraint dans des adjudications-concours, où elles étaient mises en concurrence avec des constructions métalliques et en béton armé.

²⁾ Pour des descriptions complètes et bien illustrées, cf.:

La nouvelle usine de l'Union cotonnière à Gand, par G. Magnel, «Technique des Travaux», no. 7/8, 1948, p. 214-220, 9 fig.

Les hangars en béton précontraint de l'aérodrome de Bruxelles-Melsbroek, par H. C. Duyster, «Technique des Travaux», no. 9/10, 1948, p. 285-296, 25 fig.

Pour les méthodes développées en Belgique et les calculs, cf. le livre de M. le professeur G. Magnel: Le béton précontraint, Editions Fechey, Gand (Belgique).

Das Verkehrsflugzeug Convair-Liner

Von ROLF WILD, Zürich

DK 629.138.5 (73)

Die schweizerische Luftverkehrs-Gesellschaft Swissair hat zur Ergänzung ihres Flugzeugparkes vier zweimotorige Verkehrsflugzeuge des Modells Convair-Liner bestellt, deren Ablieferung zur Zeit im Gang ist. Da es sich bei diesem Typ wohl um das modernste zweimotorige Verkehrsflugzeug handelt, sollen im folgenden die wichtigsten konstruktiven Merkmale kurz beschrieben werden.

Der Convair-Liner wurde von der Consolidated Vultee Aircraft Corporation in San Diego (Kalifornien) als Ersatz für die veraltende Douglas DC 3 entwickelt. Bisher haben zehn verschiedene Luftverkehrs-Gesellschaften gegen 160 Convair-Liner bestellt. Eine Ausführungsart für militärische Zwecke führt die Bezeichnung T-29 und soll für Ausbildungszwecke verwendet werden. Für dieses Muster liegt von der US Air-Force ein Auftrag für 37 Apparate vor.

Der Convair-Liner ist für die Beförderung von 40 Passagieren auf kurzen und mittleren Flugstrecken eingerichtet. Er ist als Tiefdecker mit einfachem Leitwerk und Bugradfahrwerk in Ganzmetallbauweise ausgeführt. Das Innere des beinahe durchwegs zylindrischen Rumpfes ist druck-

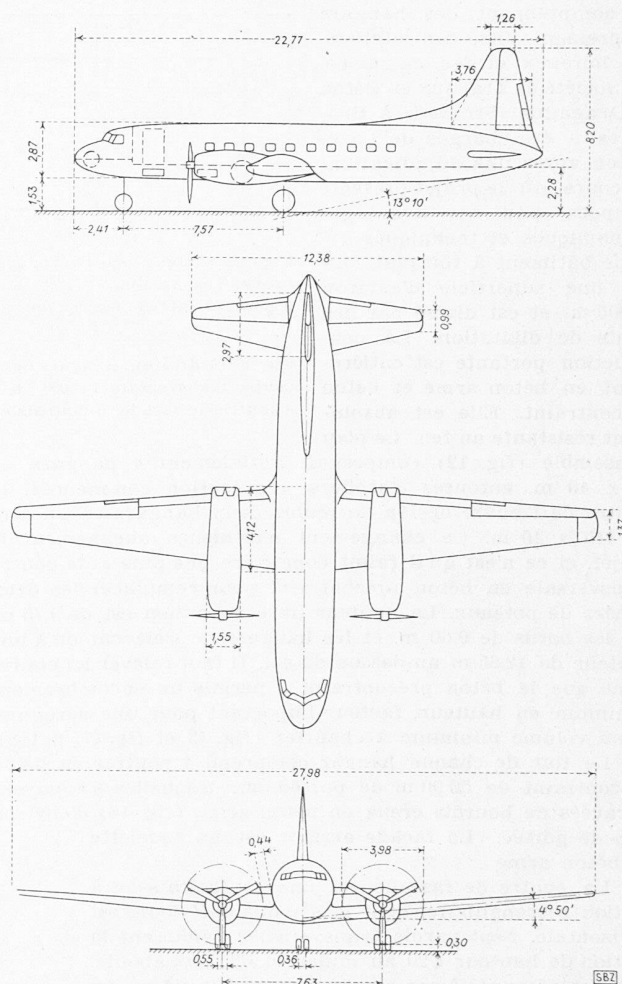


Bild 1. Typenbild des Convair-Liner, Masstab 1:350

belüftet, wobei Temperatur und Feuchtigkeit der zugeführten Luft selbsttätig geregelt werden.



Bild 2. Der Convair-Liner im Flug